



## F3SCT 79

Mardi 30 janvier 2024

### Déclarations liminaires

- UNSA Éducation : Lire la nôtre en pièce jointe

Mme la DASEN indique suite à nos déclarations respectives qu'elle a pour objectif la qualité du service public d'enseignement.

1) **Vote du PV de la F3SCT précédente : adopté.**

2) **Réponses et avis de la séance du 3/10/2023 : les réponses des avis sont acceptées.**

3) **Conditions de travail des collègues de la commune d'Aigondigné :**

La DSDEN a pris contact avec le DGS de la commune : les téléphones auraient été déplacés par les enseignants ce qui occasionnerait ces dysfonctionnements... A ce jour, 3 téléphones fonctionnent sur l'école. Sur le site de Mougou Maternelle, un mauvais raccordement sur le réseau SFR a été effectué. Le prestataire doit intervenir physiquement sur la ligne prochainement.

Depuis la rentrée, des téléphones portables sont fournis sur l'ensemble des sites et l'internet fonctionne.

L'Unsa Éducation pose la question de la possible corrélation avec l'installation de la Fibre qui aurait pu provoquer ces problèmes. **Nous réitérons notre vigilance : toutes les écoles doivent être convenablement équipées pour permettre d'appeler et d'être appelé. Les téléphones portables des collègues ne sont pas un moyen de substitution.**

Mme l'ISST précise que la réglementation de l'accessibilité des téléphones portables a changé pour en permettre leur utilisation. Auparavant il ne pouvait être utilisé qu'un téléphone filaire.

**A L'UNSA Éducation, nous sommes d'accord avec cette remarque au détail, que ces téléphones portables doivent être fournis par la collectivité.**

4) **Conditions de travail des Adjointes gestionnaires des collèges Denfert-Rochereau (Saint-Maixent-l'École) et du Pinier (Melle)**

**Collège DENFERT-ROCHEREAU** : Une problématique de la gestion des ressources humaines est clairement posée. Mme La DASEN a permis une nouvelle embauche pour pallier au manque de personnel. Seulement, personne ne s'est présenté pour ce poste. La situation est connue, elle est préoccupante et la DASEN souhaite y répondre au plus vite.



**Collège du PINIER** : ½ poste d'agent comptable a été supprimé et la surcharge de travail a donné lieu à l'arrêt maladie des collègues. Il est difficilement compréhensible que l'établissement puisse fonctionner avec un seul ½ poste. Mme la DASEN précise qu'elle a sollicité le Secrétaire Général de l'Académie à propos de ces situations tendues et avoir eu un échange avec la Cheffe d'Établissement sur cette situation.

Mme l'ISST a visité l'établissement le 8/01. Elle a transmis ses premières remarques à la Cheffe d'Établissement et va transmettre son rapport à Mme la DASEN. Elle précise aussi que compte tenu des importants travaux en cours sur le PINIER, cela génère un surcroît de travail pour les équipes de direction.

Mme l'ISST précise qu'elle a effectuée 4 visites dans les établissements du second degré dans le département depuis début janvier. Ses rapports vont suivre.

## 5) Analyse des signalements RSST

**Nous notons que beaucoup de RSST ne sont visés qu'à l'approche de la F3SCT. Et quand ils sont visés, certaines réponses des IEN ne sont pas conformes à ce qu'elles devraient être ! Une alerte est clairement posée auprès de la DASEN. Elle comprend la situation et juge cette situation inacceptable. Elle nous assure revoir cela en conseil d'IEN.**

En ce qui concerne les réponses données et qui tombent en avalanche, La DASEN rappelle qu'elle a demandé à ce que les réponses soient données régulièrement. Elle souhaite que les délais de réponse soient améliorés.

**Nous dénonçons depuis longtemps à l'UNSA Éducation cet état de fait. Trop de RSST restent sans réponses pendant plusieurs semaines, et lorsqu'une réponse est apportée, elle est temporellement décontextualisée ! Nous demandons que les réponses se fassent au fil de l'eau et de façon régulière. Nous demandons aussi que les réponses apportées aux collègues tiennent compte des problématiques des collègues, alors que trop de réponses feintes la problématique « enseignant » et se concentrent uniquement sur l'élève ! Nous demandons que les réponses s'intéressent d'abord à l'agent.**

**Nous demandons que les directeurs soient déchargés de l'obligation de réponse aux RSST dans leur école. Ce n'est pas de leur mission !**

**Aussi, l'UNSA Éducation, nous sommes inquiets de constater le nombre d'agressions verbales et physiques dont sont victimes les enseignants. Cette préoccupation doit être centrale ; tous les moyens doivent être mis en place pour enrayer cette spirale qui semble s'accélérer d'année en année.**

## **Analyses statistiques des observations dans le RSST :**

**Du 1<sup>er</sup> septembre 2023 au 23 janvier 2024**

Ces statistiques concernent les 281 écoles, 36 collèges, l'EREA et 16 lycées des Deux-Sèvres.

### **Répartition des 164 observations :**

1er degré	2d degré
119	45

<b>Etats des 119 observations émis dans 52 écoles</b>			
Non visés	Visés	En cours de traitement	Traités
13	106	88	28

<b>Typologie des risques dans les écoles</b>					
RPS	Agression physique	Agression verbale	Fluide sous pression (odeur gaz)	Risque chimique	Travailleur isolé
49	46	18	1	1	1
22 écoles	25 écoles	11 écoles	1 école	1 école	1 école

<b>Etats des 45 observations dans 19 EPLE</b>			
Non visés	Visés	En cours de traitement	Traités
5	40	5	31

<b>Typologie des risques dans le 2d degré</b>						
RPS	Agression verbale	Ambiance thermique	Bruit	Entreprise extérieure (travaux)	Electrique	Fluide sous pression (fuite de gaz ?)
21	8	6	5	2	1	1
10 EPLE	7 EPLE	4 EPLE	2 EPLE	1 EPLE	1 EPLE	1 EPLE

### **Saint Pardoux**

Une suspicion de présence d'amiante dans l'école a été posée. L'agent s'interroge sur la possibilité de poussière d'amiante qui pourrait se diffuser suite à des travaux effectués récemment.

Le DTA est obsolète puisqu'il date de 2005. Il aurait dû être refait avant 2021, d'autant que de nouveaux éléments sont pris en compte aujourd'hui, lors des diagnostics. Or pour tout bâtiment construit avant 1997, il aurait dû y avoir un repérage de travaux amiantés et suivi un mode opératoire des travaux limitant la diffusion de matériaux amiantés.

**La présence d'Amiante doit être notifiée dans le DUER : la fiche DTA doit y être jointe.**

**Il est proposé au collègue de demander une visite médicale suite à l'expression de ses craintes.**

## Cas des écoles dans lesquelles il y a beaucoup de signalements

Beaucoup de collègues écrivent plusieurs RSST pour chercher à se protéger. Nous les invitons souvent à utiliser le RSST dès qu'un fait nouveau apparaît. Ainsi, le suivi du problème voire son amplification peut être mieux appréhender. Or ces RSST restent sans réponse. Cela ne signifie pas que l'IEN ou l'équipe de circonscription ne soit pas intervenu ; sauf qu'aucune trace écrite du suivi n'est exprimé dans le fil des RSST !

**Exireuil** : malgré l'allègement de la scolarité de l'élève la situation perdure et les signalements continuent. Il a même été proposé à la collègue de changer d'école ce qui n'est pas une réponse adaptée.

Mme la DASEN précise que :

- Un lien avec les parents est fait régulièrement dans le cas d'élèves problématiques ayant eu 1 ou plusieurs Conseils de Discipline.
- L'IEN est là pour accompagner les enseignants et les écoles et pas pour les sanctionner. Ce sont des pratiques d'un autre temps nous explique la DASEN. **Nous sommes satisfaits de l'entendre dire ça.**
- Elle souhaite que le système ne soit pas infantilisant ; les collègues ne doivent pas être stigmatisés.
- Une réunion Climat Scolaire doit se réunir la semaine prochaine pour voir comment on peut améliorer la situation de ces situations.

**Collège Jean VILAR** : Une situation est évoquée, relative à une famille connue qui a déjà été rencontrée l'année dernière par la DASEN suite à des nuisances et des menaces au Lycée du Haut Val de Sèvre et qui semblent se reproduire au collège Jean VILAR. La DASEN affirme avoir pris la mesure de ce RSST et agit avec la direction de ce collège pour anticiper au maximum toutes formes de dérives. **Le SE-UNSA demande à ce que cette situation soit effectivement bien anticipée et que les enseignants soient accompagnés et protégés.**

Mme Pfeiffer rappelle que le RSST n'est pas un outil de signalement d'alerte mais de prévention.

## Cas de Coqueluche au Lycée de la Venise Verte

Quelles mesures prises au Lycée pour éviter la contagion ? Le Dr Carlier est en lien avec l'ARS et suit la situation de très près. Toute la communication est faite selon les consignes de l'ARS. La médecine du travail est aussi sollicitée concernant la santé des personnels. La F3SCT n'a pas vocation à se substituer à l'ARS.

**Allègement du travail des directeurs** : sur la question des sollicitations par mail le week-end, Mme la DASEN rappelle que le droit à la déconnexion existe et que chacun est responsable de son équilibre personnel et professionnel. Les cas de force majeure sont à considérer différemment.

## 6) Formation continue des Enseignants

Les collègues ne connaissent pas tous les dates de leurs animations pédagogiques. Les problématiques des convocations non anticipées et des lieux modifiés se posent. Mme la DASEN, indique que ce sera le cas.

Nous interpellons la DASEN sur l'amplitude du temps de travail pour un fonctionnaire qui est de 12h pour 10h d'exercice sur une journée. **En cela, nous demandons que les temps de travail imposés par les IEN pendant la pause méridienne soient anticipés et respectueux de ces règles d'amplitude et de temps de travail.**

## 7) Programmation des visites de la F3SCT

- Ecole Jean Zay – Niort en période 4 - le 7/05.
- Ecole Gutenberg – Parthenay en période 5 - le 21/05.

**Objectif des visites** : conditions de travail des personnels du 1<sup>er</sup> degré en lien avec le travail scolaire. Vote à l'unanimité pour 1 représentant par OS sur les 2 visites. 4 OS sont représentées : 2 feront la visite 1 et 2 feront la visite 2.

## 8) Avis de la F3SCT

Avis 20 : vote POUR à l'unanimité.

Avis 21 : vote POUR à l'unanimité.

Avis 22 : vote POUR à l'unanimité.

## 9) Questions diverses

Les Organisations syndicales souhaitent obtenir la liste des écoles étant en situation d'évaluation d'école : la DASEN ne transmettra pas cette liste.

*Marion JULLIEN  
Sébastien COUROT  
Johann BARANGER.*